



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE n° 2025-11-04

Séance du jeudi 13 novembre 2025

Date convocation :
4 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi treize novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BONZI, Maire de la commune.

Nombre de membres
en exercice
22

Présents : Yvon BONZI, Rino BENELLI, Mireille BOUCHE, Corinne CAPEL, Alain CLEMENT, Pierre DELCASSO, Pierre JEAN, Madeleine MARTINEZ, Danielle MECA, Annie MERIC, Emmanuelle NITOT, Dominique PASQUIER, Bernard ROURE, Annie SZUBA, Vincent TAURELLE, Véronique TERRANA, Josette VELAY, Luc VEYRAT.

Présents
18
Votants
21

Pouvoirs : Michel DUSSAUD à Rino BENELLI, Régine PESENTI à Luc VEYRAT, Hervé BRAHIC à Dominique PASQUIER.

Absente : Stéphanie MENEHINI

Secrétaire de séance : Josette VELAY

Objet : CRÉATION DE POSTE SUITE AVANCEMENT DE GRADE 2026

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le tableau des avancements de grade de l'année 2026,

Considérant qu'il revient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois (création et suppression) à temps complet et à temps non complet nécessaires au bon fonctionnement des services,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- De créer un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet
- D'adopter le tableau des effectifs ci-joint, actualisé.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,
Josette VELAY

Le Maire,
Yvon BONZI

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Publiée le : **18 NOV. 2025**

Transmise au représentant de l'Etat :

Accusé de réception en préfecture
030-213002959-20251113-2025-11-04-DE
Date de télétransmission : 18/11/2025
Date de réception préfecture : 18/11/2025